



COMMUNIQUÉ DE PRESSE REGIONAL – ANGERS – 21 JUIN 2023

Une convention de partenariat entre le CNRS et l'Université d'Angers pour une politique scientifique partagée

- Le CNRS et l'Université d'Angers signent une convention de partenariat, pour les 6 ans à venir.
- 8 laboratoires de recherche en cotutelles, 3 fédérations de recherche, 2 unités d'appui et de recherche et une équipe mixte de recherche sont concernées. Cela représente plus de 300 personnels permanents du CNRS et de l'Université d'Angers.
- Ces laboratoires explorent des thématiques correspondant à des priorités scientifiques partagées : la science des matériaux, les mathématiques, la santé, les sciences humaines et sociales et les sciences de la terre et de l'univers.

Ce 21 juin 2023, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Christian Roblédo, président de l'Université d'Angers signent une nouvelle convention partenariale. Cette convention engage, pour les 6 années à venir, les deux établissements à conduire ensemble une politique scientifique commune au sein de la dizaine de laboratoires partagés.

L'Université d'Angers et le CNRS souhaitent, avec cette convention, renouveler leur partenariat et marquer leur détermination à soutenir particulièrement les thématiques qui correspondent à leurs priorités scientifiques partagées, que sont la science des matériaux, les mathématiques, la santé, les sciences humaines et sociales et les sciences de la terre et de l'univers. Cette convention concerne 8 unités mixtes de recherche en cotutelles¹, 3 fédérations de recherche, 2 unités d'appui et de recherche² et une équipe mixte de recherche³.

En sciences des matériaux, les recherches concernent le développement de matériaux moléculaires organiques ou hybrides organiques-inorganiques, en soutien à des axes à forte visibilité comme l'électronique organique, les matériaux stimulables, la nano structuration ou encore les matériaux pour l'énergie. L'Université d'Angers porte depuis la rentrée 2020 l'EUR⁴ Lumomat-E, sur les matériaux moléculaires pour l'électronique organique et la photonique, en partenariat avec Nantes Université, l'Université de Rennes, l'École nationale supérieure de chimie de Rennes et le CNRS.

La recherche en mathématiques porte sur la géométrie algébrique réelle et complexe, la topologie algébrique, l'analyse, les probabilités et la statistique, avec des applications en sciences du vivant et en sciences économiques. Elle se structure notamment au niveau régional au sein du Centre Henri



Lebesgue, Labex⁵ multisite sur les régions Pays de la Loire et Bretagne, coordonné par l'Université de Rennes.

Dans le domaine de la santé, les recherches sont menées avec l'Inserm, en collaboration avec le CHU, dans les domaines des pathophysiologies mitochondriales et cardiovasculaires, des micro et nanomédecines, de la cancérologie, de l'immunologie et de l'immuno-inflammation. L'Université d'Angers est partenaire avec le CNRS du Labex multisite IRON - Radiopharmaceutiques innovants en oncologie et neurologie ainsi que du Labex IGO – Immunothérapies et immuno-oncologie, coordonnés par Nantes Université.

Très interdisciplinaires, les recherches en sciences humaines et sociales abordent l'évolution historique des individus, des savoirs ou des communautés, les interactions entre espaces et sociétés, entre géographie et sociologie. Sur le site angevin elles sont notamment centrées autour des études sur l'enfance et la jeunesse, et sur le tourisme. L'Université d'Angers porte le groupement d'intérêt scientifique « études touristiques » dont le CNRS est membre.

En sciences de la terre et de l'univers, les recherches, menées en lien avec Le Mans Université et Nantes Université, se concentrent sur les systèmes marins en transition et plus particulièrement sur le fonctionnement et la dynamique côtière et littorale, les systèmes marins ouverts et la paléoocéanographie, avec quelques actions sur le thème de la planète Terre.

« Cette nouvelle convention va développer notre collaboration ; en partageant ainsi nos priorités en matière de recherche, d'innovation et d'actions à l'international, nous continuerons à mettre en œuvre une recherche fondamentale au service de la société », déclare Antoine Petit, président-directeur général du CNRS.

Pour Christian Roblédo, président de l'Université d'Angers, « cette convention signée pour une durée de 6 ans entre notre université et le CNRS marque notre engagement à développer durablement une politique de site en recherche, en formation mais aussi en innovation. Ce partenariat stratégique porte sur des thématiques scientifiques qui couvrent nos cinq pôles de recherche. Il marque la reconnaissance du travail accompli par nos équipes et la valeur de nos enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, dont certaines viennent d'être nommées à l'Institut universitaire de France, ce dont je me félicite ».

Les ressources humaines et financières des laboratoires, la mobilité des scientifiques, l'accueil des étudiants mais aussi la science ouverte, les activités partenariales, le développement durable et les questions de parité seront également régies par cette convention.

Plus de 300 personnels permanents du CNRS et de l'Université d'Angers sont concernés.

Notes

¹ Les laboratoires concernés sont : **MOLTECH-Anjou** (CNRS/Université d'Angers), **Laboratoire angevin de recherche en mathématiques** (CNRS/Université d'Angers), **Biologie mitochondriale et cardiovasculaire** (CNRS/Université d'Angers/Inserm), **Centre de recherche en cancérologie et immunologie intégrée** Nantes-Angers (CNRS/Université d'Angers/Nantes Université/Inserm), **Espaces et sociétés** (CNRS/Université d'Angers/Le Mans Université/Nantes Université/Université Caen Normandie/Université Rennes 2/Institut Agro), **Temps, mondes, sociétés** (CNRS/Université



d'Angers/Le Mans Université/Université Bretagne Sud), **Laboratoire de planétologie et géosciences** (CNRS/Université d'Angers/Nantes Université), **Micro et nanomédecines translationnelles** (Inserm/Université d'Angers et CNRS en tutelle secondaire).

² Les structures concernées sont la **Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin** (CNRS/Université d'Angers/Le Mans Université/Nantes Université) et l'**Observatoire des sciences de l'Univers Nantes Atlantique** (CNRS/Université d'Angers/CNAM/IMT Atlantique/Nantes Université/Université Gustave Eiffel)

³ Laboratoire concerné : **Modulation des réponses immunitaires et inflammatoires** (CNRS/Université d'Angers/Nantes Université/Inserm)

⁴ Une école universitaire de recherche (EUR) est un type de composante d'une université associant les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche. Elle comporte une forte dimension internationale et entretient, dans la mesure du possible, des liens étroits avec les acteurs économiques.

⁵ Le Laboratoire d'excellence est un des instruments du Programme d'investissements d'avenir, destiné à soutenir la recherche d'équipes sur une thématique scientifique donnée.

Contacts

Presse CNRS | Alexiane Agullo | T **+33 2 99 28 68 85** | alexiane.agullo@cnrs.fr

Presse Université d'Angers | Cédric Paquereau | T **+33 6 11 60 32 91** | cedric.paquereau@univ-angers.fr

